

LES ALBIGEOIS. — PIERRE DE COURTENAY.

Comme Achille, le Catholicisme a son Iliade. La guerre des Albigeois serait en effet la plus abominable extermination qu'on pût flétrir, si les vainqueurs n'avaient pour excuse l'extravagance des temps. Toutes les turpitudes qui ternissent ou ensanglantent l'histoire à ses différents âges, tables de proscriptions, *væ victis*, bûchers, lois des suspects, massacres en masse, s'y trouvent réunies. C'est le pandæmonium de l'histoire.

Notre dessein n'est pas d'entreprendre le récit de cette lamentable épopée : tâche pénible autant que périlleuse, puisque aussi bien, les Chroniqueurs du temps n'ont su écrire qu'à la lueur des bûchers. Nous ne voulons qu'examiner quels furent les causes et les résultats de cette guerre, et aussi, suivre dans cette guerre, les traces de l'un des plus célèbres champions de la cause catholique.

PREMIÈRE PARTIE.

LES ALBIGEOIS.

1.

Depuis l'établissement du christianisme en Europe, jusqu'au moment où se décèle la doctrine des Albigeois, il n'est pas un seul siècle, le dixième excepté, qui n'ait été témoin d'hérésies naissantes. On en compte jusqu'à treize dans le premier siècle, davantage encore au second, et ainsi des autres. Que si l'on demande de quelles armes usèrent les chrétiens pour combattre les hérétiques, une distinction est nécessaire. Aussi longtemps que le christianisme fut livré à ses propres forces spirituelles, l'excommunication seule servait à réfréner les révoltes hérétiques. Encore le clergé n'en usait-il qu'avec ménagement, au cas seulement qu'une conversion pacifique et amiable, si l'on peut dire, devenait impossible. Les évêques et les prêtres catéchisaient fraternellement les hérétiques, entraient en conférences particulières avec eux, d'un mot s'employaient sans réserve à les ramener à l'orthodoxie.

Mais après que Constantin eut proclamé le christianisme religion de l'empire, le clergé, dédaigneux des moyens qu'il avait employés jusqu'alors, sollicita de l'empereur et de ses successeurs, l'établissement de lois civiles contre l'hérésie. Le principal but que se proposaient en cela les

chrétiens, était de ranger les hérésies au nombre des infractions aux lois civiles, conséquemment de les frapper comme celles-ci de peines afflictives sanctionnées par le souverain. Constantin et plus tard ses successeurs prêtèrent l'oreille aux instances du clergé, et si l'on consulte les Codes de Théodose et de Justinien, on verra quelles et combien de peines furent portées contre les hérétiques ; note d'infamie, confiscations de biens, défense de tester, privation des emplois et des honneurs, exil, quelquefois même déportation et le reste.

Mais dans les premiers siècles, l'hérésie s'était tenue parquée dans l'Orient ; avec le temps, elle gagne l'Occident. Vienne le xix^e siècle, et nous la trouverons enserrant la France Méridionale toute entière, sous le nom d'*hérésie des Albigeois*.

II.

Qu'était la croyance des Albigeois ? A pareille question il serait difficile de répondre avec précision. Outre que la secte albigeoise paraît avoir différencié parmi ses membres sur plusieurs points de principes et de symboles, on serait encore fort empêché de dire quelle fut l'idée mère de cette religion. En général cependant on s'accorde à supposer que ce fut le manichéisme. La doctrine de Manés, en effet, n'avait point péri avec son auteur. A la faveur des pèlerinages, elle s'était répandue sous plusieurs formes, en Occident comme en Orient ; d'où il advint qu'on ne tarda pas à voir en Savoie, en Lombardie, en France, un grand nombre de sectes qui toutes paraissaient émaner du dogme manichéen.

Quoiqu'il en soit de cette adoption du manichéisme par les Albigeois, un point assuré est la haine qu'ils nourrissaient contre Rome, « Ils disaient de l'Église Romaine, rapporte Pierre de Vaux-Cernay dans sa chronique, qu'elle était une caverne de larrons, et la prostituée dont il est parlé dans l'apocalypse. » A la vérité, le clergé provençal, à cette époque, était peu fait pour commander la vénération des laïques. Dotés de bénéfices considérables, les membres du haut clergé sortis des rangs de la noblesse, se livraient à une vie de débauche, de débordement indigne. Quant aux clercs inférieurs tirés au contraire de la classe populaire, ils n'étaient qu'ignorance et brutalité. Le moyen, après cela, qu'un tel état de choses ne soulevât pas d'indignation la partie intelligente et austère du peuple provençal, qui porta plus tard le nom d'*albigéois* ? Car, comme l'a dit Saint Bernard, après avoir vécu avec eux : « Leurs mœurs sont irréprochables, ils ne font de mal à personne, leurs visages sont amaigris et abattus par les jeûnes, ils ne mangent pas leur pain comme des paresseux, mais l'acquièrent à la sueur de leurs fronts. » Les chroniqueurs du temps qui tous se sont ingéniés à noircir la

mémoire de ces hérétiques, ont dû convenir, malgré qu'ils en eussent, « que ces derniers observaient en apparence du moins une chasteté toute monacale ; qu'ils ne prenaient qu'une nourriture végétale, et que la charité semblait leur loi. »

Supposé que les Albigeois se fussent bornés à redresser par l'exemple, les mœurs du clergé, il est croyable que Rome n'eût point déchainé ses colères contre eux. Mais, non contents d'attaquer l'Église dans ses membres, ils allaient jusqu'à battre en brèche sa foi, ses dogmes, ses sacrements, toutes les croyances et les pratiques enfin qui forment la base du christianisme formaliste. « Ils annulaient les sacrements de l'Église, dit Pierre de Vaulx-Cernay, à tel point qu'ils prêchaient publiquement que l'onde du sacré-baptême ne diffère aucunement de l'eau des fleuves, et que l'hostie du saint corps du Christ est la même chose que le pain laïque et d'usage commun..., distillant dans l'oreille des simples ce blasphème, que le corps du Christ, quand bien même il contiendrait en lui l'immensité des Alpes, aurait été consommé depuis longtemps par ceux qui en mangent, et annihilé. » Ils rejetaient aussi la confession, la confirmation, le sacrement de mariage, l'adoration des images, et jusqu'aux cloches qu'ils taxaient de *trompettes du démon*. Voilà en substance quels étaient les principaux fondements de l'hérésie.

III.

A ne rechercher l'extension qu'avait prise l'hérésie que dans le nom que reçurent ses disciples, on induirait immanquablement qu'elle était toute concentrée dans la seule ville d'Albi. Bien s'en fallait cependant. De toutes les contrées méridionales, il s'en trouvait peu qui n'eussent point subi le mouvement hérétique. Si l'on s'en réfère à Pierre de Vaulx-Cernay, Toulouse, plus encore qu'Albi, en était infestée ; Toulouse, dont le vrai nom serait, dit le chroniqueur, *Tota dolosa*. Il n'est pas jusqu'aux prêtres, qui ne se jetassent dans le parti de la réformation. Ceux-là qui résistaient étaient honnis, conspués, contraints de se dérober à la vue du peuple. Certains seigneurs avaient également embrassé l'hérésie. Dès le XI^e siècle, les troubadours transformant leurs rebecs en sifflets, poursuivaient de leurs moqueries les bulles venues de Rome, les dévots *Romieux*, les *Romipètes*, ne laissant pas de tonner en même temps contre la dépravation des prélats et la corruption de la cour de Rome.

Au milieu du XII^e siècle, selon Basnage, les Albigeois avaient des cimetières publics. A peu près vers la même époque, un certain Nicéas, de Constantinople, était venu présider comme pape, un concile hérétique à Toulouse, dans lequel figuraient plusieurs pasteurs étrangers, partis de la France du Nord, de la Lombardie, de Carcassonne, d'Albi, etc...

L'hérésie donc, avait poussé de profondes racines sur plusieurs points, mais particulièrement en Provence.

Voyons à présent quelle contenance tenait Rome en présence d'une pareille révolte.

IV.

Quand s'ouvrit le XIII^e siècle, la monarchie théocratique de l'Église menaçait ruine. Ce n'était plus alors la guerre du temporel avec le spirituel : Henri IV et Grégoire VII avaient disparu. Il s'agissait d'une guerre bien autrement périlleuse pour Rome. La philosophie était entrée en lice.

Longtemps l'Église avait régné souveraine absolue du monde catholique. Tout relevait d'elle, tout retournait à elle. La scholastique, toute inspirée des écrits de Mamert, de Boèce, d'Isidore, de Bède le Vénérable, n'était pas à proprement parler, une philosophie. C'était plutôt une sorte de gymnastique intellectuelle à l'aide de quoi l'esprit se donnait carrière et dépensait sa sève sans dangers pour l'orthodoxie religieuse. Jamais les Alcuin, les Erigène, les Bérenger, les Hildebert, les Lanfranc, ne songèrent à battre en brèche l'Église ; et même jusque dans la lutte que soutint Abeilard contre saint Bernard, représentant immédiat de l'Église, on ne doit voir qu'une dissidence d'école, point du tout un schisme de principes. D'autre part, l'Église étendait également sa suprématie sur la science juridique. Le droit romain qu'elle avait conservé en face des Codes Barbares, ne relevait que d'elle seule. Elle l'imposait en quelque sorte comme un dogme, sans permettre qu'on discutât ses décrets. Nul d'entre les laïques n'avait encore osé y porter l'examen.

Mais au XIII^e siècle, les choses avaient changé de face. On s'était étrangement écarté du respect servile que commandait auparavant l'Église. L'apparition des ouvrages d'Aristote en Europe, due principalement aux Juifs, avait altéré la puissance de Rome. Non que l'Église eût rien négligé pour étouffer à sa naissance cette alarmante rivalité ; un concile tenu à Paris en 1210, avait prohibé les ouvrages de philosophie grecque. Mais cela même ne réussit pas à enrayer le progrès de la raison humaine. En réponse au décret du concile de Paris, on proposera quelque temps plus tard de *canoniser* Aristote !

Vers la même époque, la jurisprudence devint l'apanage des laïques. Dès le XI^e siècle, Irnésius, et après lui, ses disciples connus sous le nom de *Glossateurs*, s'étaient livrés à l'interprétation des textes romains. Au lieu de les accepter en manière d'oracles, ils s'occupaient à les pénétrer, à en surprendre le sens véritable et non plus clérical, si l'on peut dire. Après les gloses littérales où l'auteur se risquait timidement à éclaircir

un mot par un autre, vinrent les gloses marginales, vrais commentaires dans lesquels l'esprit critique s'enhardit de plus en plus ; tant que trois cents années plus tard, au xv^e siècle, il fut besoin d'arrêter l'ardeur des glossateurs, ou au moins de résumer leurs innombrables écrits. *Le gloss continue* d'Accurse ne se proposa point d'autre but. Par là donc, qu'on juge de l'effervescence qui devait bouleverser les esprits au xiii^e siècle, qu'on songe combien menaçant un tel spectacle devait sembler à l'Église, et l'on s'expliquera, sans songer toutefois à le justifier, l'acharnement que déploya Rome contre l'hérésie.

V.

Il serait faux de croire que la secte Albigeoise fut dès son apparition en butte aux représailles des Pontifes. Plusieurs siècles se passèrent sans que Rome, toute occupée de la guerre du sacerdoce et de l'empire, songeât à brandir son foudre. Ce fut un simple prêtre qui, vers le commencement du xii^e siècle, donna le signal de la persécution. Un abbé de Castres, alarmé des rapides progrès que faisait l'hérésie, prit sur lui de jeter en prison quelques sectateurs Albigeois. La mesure fut inefficace. Comme le clergé n'avait pas le droit de condamner lui-même les coupables, mais seulement de les remettre entre les mains des juges séculiers, ceux-ci refusèrent d'aider aux desseins de l'abbé et les prisonniers furent mis en liberté. Les évêques en revanche prirent parti pour le zélé persécuteur, et dans un concile tenu quelque temps après à Tolose, ils portèrent un décret contre les hérétiques. Rome enfin se décida à intervenir directement dans la lutte. En l'année 1163, un concile présidé à Tours, par le pape Alexandre III en personne, condamna les Albigeois et leur doctrine. Dix-huit années plus tard, le même pape dépêche l'évêque d'Albe en France à titre de légat et avec l'ordre d'ouvrir la guerre sainte. La prise du château de Lavaur atteste de l'ardeur que déploie le saint prélat. En l'année 1184, Luce III ayant convoqué un concile à Vérone, il y fut décrété plusieurs peines contre les hérétiques. C'est là, d'ailleurs, qu'il faut chercher les premières traces du régime inquisitorial. Le concile arrêta que les évêques visiteraient eux-mêmes, deux fois l'année, leurs diocèses, qu'on contraindrait par serment, plusieurs habitants du pays Albigeois à dénoncer ceux de leurs concitoyens entachés ou seulement suspects d'hétérodoxie (1). Quelques années après, le concile de Lérida, sous la

(1) Ce n'est pas pour la première fois que ce système de délation apparaît dans l'histoire de l'église. Dans une loi publiée contre les Manichéens par l'empereur Théodose (382), le préfet du prétoire se trouvait chargé d'insti-

présidence du cardinal Grégoire de St.-Ange, renforça les arrêtés du concile de Vérone. Par où l'on voit qu'une fois entrée dans la voie de la persécution, l'Église ne laissa pas d'y marcher à grands pas.

Ces énergiques mesures cependant ne suffirent pas à la vigilance du clergé ; soit que les évêques se laissassent intimider par les menaces des hérétiques, soit qu'ils répugnassent à sévir contre leurs administrés, ou bien encore que l'hérésie les eût quelque peu atteints, le nombre des coupables dévoilés n'était que fort restreint. C'est pourquoi le Pape Innocent III imagina de remplacer, sinon de droit au moins de fait, les évêques inquisiteurs par des envoyés qui relèveraient immédiatement de Rome.

VII.

Ces délégués du Saint-Siège n'avaient pas plus que les évêques le droit de châtier les hérétiques; il leur fallait donc recourir à l'intervention du pouvoir temporel, lequel ne cédait pas toujours devant les menaces d'excommunication. Aussi lorsque les trois légats apostoliques nommés en 1204 par le Pape, — l'abbé de Cîteaux, et les deux moines Pierre de Castelnau et Raoul — se répandirent dans le Midi, ils essayèrent plus d'un refus de la part des seigneurs. Maintes fois déjà ces seigneurs avaient été sommés de prêter main-forte à l'Église. Alexandre III les avait autorisés à réduire à l'esclavage ceux de leurs serfs qui confesseraient l'hérésie. Le concile de Vérone avait décidé que les Comtes, Barons et tous les autres seigneurs s'engageraient à punir les hérétiques, sous peine d'être dépossédés de leurs biens. — Tout cela n'avait servi de rien.

Lorsque arrivèrent les légats apostoliques au commencement du XIII^e siècle renouvelant les menaces du Saint-Siège contre les seigneurs réfractaires, ceux-ci avaient allégué qu'étant sans cesse en guerre de voisinage, ils ne pouvaient se séparer, sans miner leur puissance, des vassaux, fussent-ils hérétiques, qui défendaient leur cause. Mais l'excuse, pour être vraie en soi, n'était point la cause de leur résistance aux ordres des légats. S'ils se retranchaient aussi fermement dans la modération, c'était surtout par d'autres considérations qu'il est temps de faire connaître.

VIII.

Parmi les seigneurs du Midi, ceux restés fidèles à l'orthodoxie appor-

tuer des *inquisiteurs* qui dévoileraient ceux des hérétiques qui se tenaient cachés. Jusqu'à cette époque, la délation n'avait été prescrite que contre les coupables qui avaient attenté à la sûreté de l'Etat.

taient pour leur religion une incroyable indifférence. Un perpétuel contact avec les juifs les avait rendus d'une tolérance extrême. Il était un certain château dans lequel depuis trente années on n'avait pas communiqué. Tout occupés de plaisirs et de fêtes, leur théologie se résumait à la connaissance de la *gaie science*. Il paraît même qu'une licence dégoûtante prévalait à leurs goûts ; témoin Raymond VI de Toulouse qui avait un harem, et aussi le comte de Comminges qui vivait cumulativement avec trois épouses. Les Cours des seigneurs étaient peuplées d'Albigeois, sans qu'ils songeassent jamais à en prendre ombrage. On reproche même à Raymond d'avoir voulu leur confier l'éducation de son fils. Quant aux serfs groupés autour du château féodal, on conçoit que les seigneurs ne pouvaient aisément se résoudre à exiler ou à exterminer, comme le demandait le Saint-Siège, ceux d'entre eux qui étaient tombés dans l'hérésie. Ainsi faisant, n'eût-ce pas été se priver des impôts et des revenus qu'ils percevaient sur leurs chaumines ? Enfin, la plupart des seigneurs avaient embrassé l'hérésie, de telle sorte que les autres avaient tout droit de répondre à l'évêque d'Orma, leur demandant de sévir contre les hérétiques : « Nous ne le pouvons pas : nous avons des parents parmi eux. »

IX.

Voyant ses efforts inutiles, Rome commençait à désespérer de réduire l'hérésie. Tous les moyens mis en œuvre jusqu'ici avaient échoué : il était sûr que les Barons provençaux ne lutteraient jamais résolument contre les Albigeois. Dans ces extrémités, elle prit conseil de la force et résolut de se choisir des alliés en dehors du Midi. Cela fait, il n'était plus que de chercher de quels lieux devraient sortir ces soldats de l'orthodoxie. Le choix fut aisé pour Rome, d'autant qu'elle se souvint de la proposition que lui avait faite le roi de France, Philippe-Auguste, de mener une armée contre les Albigeois. En cela d'ailleurs, Philippe ne témoignait pas seulement de son animosité contre les hérétiques, il se faisait l'interprète fidèle de la haine du Nord de la France contre le Midi.

Rien de plus opposé en effet que les mœurs des seigneurs du Nord avec celles des Barons provençaux. Le Midi, on le sait, vécut longtemps isolé du reste de la France. Quand les invasions inondèrent l'Occident, la Provence avait été comme l'arche où s'était réfugiée la civilisation romaine. L'arrivée des barbares n'avait guère influé que sur le sort des campagnes. Presque toutes les villes conservèrent leur gouvernement municipal, foyer de lumières et de libertés d'où devaient sortir d'abord l'éducation des conquérants et plus tard les premiers germes du Tiers-État. Pendant que les chefs barbares établis dans le Nord conservaient toute leur férocité originelle, ceux venus dans le Midi n'avaient pas tardé

à se dépouiller de leur enveloppe grossière. Leur rustique nature s'était sensiblement modifiée, si bien qu'au commencement du XIII^e siècle on eût eu peine à retrouver en eux les traces de leur origine : Alcibiade n'habitait plus Sparte, il était à Persépolis. Même tandis que les habitants des municipes n'usaient qu'avec réserve des jouissances que procure la civilisation, ces nouveaux venus, façonnés par eux, s'y étaient jetés éperdument. Le luxe avait envahi le château féodal : d'agréables passe-temps venaient animer cette existence seigneuriale que le Nord conservait si austère et si froide. C'était l'époque des Cours d'amour, des tournois, des troubadours : on ne cessait ces divertissements que pour entreprendre quelque guerre, et, la paix faite, l'armure était déposée sans regrets. Ces mœurs policées, si dégénérées des coutumes barbares, n'étaient point inconnues des seigneurs du Nord. L'un des effets des Croisades avait été de rapprocher les deux parties extrêmes de la France : de là, le mépris qu'avait pris le Nord pour les usages civilisés de la Provence. Un autre motif contribuait encore à entretenir cette répulsion. Le dogme catholique avait conservé dans le cœur des seigneurs du Nord toute la virginité d'un sentiment : loin d'eux l'idée de soumettre ses croyances à l'examen de leur raison inculte. Ils croyaient aveuglément, obstinément, pleins de foi mais aussi d'intolérance ; ce qui fit qu'ils n'avaient pas vu sans colère le Midi recevoir les juifs dans son sein.

Rome fut habile à démêler cette profonde antipathie qui la pourrait servir. Elle sut bien voir qu'elle trouverait dans le Nord le secours qui lui était nécessaire pour extirper l'hérésie, et confiante dans le résultat, elle envoya sans retard des moines de Cîteaux prêcher la guerre aux seigneurs du Nord, promettant à ceux-ci un riche butin et des indulgences plus étendues que pour les croisades en Terre-Sainte. Grâce à ces promesses, le Nord se met en armes. Trois armées se réunissent à Lyon, au Puy, à Bordeaux. Elles se composent de soldats appartenant à diverses nationalités : Français, Lorrains, Bourguignons, Gascons même s'y rencontrent. Il est visible que dès ce moment la guerre prend un caractère nouveau. Ce n'est plus seulement la religion qui marche contre l'impiété, l'orthodoxie contre l'hérésie ; mais la politique va désormais jouer le plus grand rôle, c'est le monde barbare qui menace les derniers restes du monde Romain. Deux civilisations, l'une jeune, vivace, pleine de sève ; l'autre caduque, décrépète, vont se trouver en présence, — la féodalité contre le régime féodal ! le despotisme contre la liberté !

DEUXIÈME PARTIE.

PIERRE DE COURTENAY.

I.

Au nombre des guerriers qui s'apprêtaient à combattre les Albigeois, se trouvait un seigneur, célèbre à plus d'un titre, que nous allons suivre durant les deux années qu'il passa dans le Midi. Pierre de Courtenay (c'était son nom) avait été des premiers à couvrir sa poitrine du signe caractéristique des Croisés. Dès le premier appel, il était accouru « avec toute sa gent », comme dit le poète historien de la croisade, prendre place dans l'armée catholique. Les chroniqueurs se montrent assez sobres de détails sur le départ du croisé. Ils nous disent bien qu'en marque sans doute de sa puissance et de sa haute origine, son équipement, par la profusion de soie, d'orfroie et d'autres ornements dont il l'avait enrichi, rivalisait avec les plus somptueux : mais de fixer en quel lieu Pierre se joignit au gros de l'armée, nul ne s'en est occupé.

C'est pourquoi, pendant que le guerrier chevauche obscurément à la tête de sa petite troupe, nous esquisserons à grands traits le portrait du seigneur, j'ai presque dit, de l'homme privé : usant en cela de la coutume du moyen-âge qui exigeait que tout chevalier, devant que de combattre, levât sa visière pour se faire connaître des spectateurs du journa.

II.

Pierre de Courtenay, deuxième du nom, était cousin germain du roi Philippe-Auguste. Par l'intermédiaire de ce prince, il avait épousé en 1184, Agnès, unique héritière des comtés d'Auxerre et de Nevers. En assurant la fortune de son parent, Philippe n'avait exigé de sa gratitude que la concession de la terre de Montargis, laquelle entre ainsi, pour n'en plus sortir dans le domaine de la couronne.

La politique de Pierre, dans ses comtés, se peut résumer d'un mot : elle fut le reflet de celle de Philippe-Auguste. Comme le roi de France, le comte d'Auxerre se proposa ce triple but : Émanciper les classes secondaires de la société ; travailler à la sûreté de ses États, à l'amélioration du bien-être de ses vassaux ; résister de toutes ses forces aux empiétements du pouvoir spirituel sur le temporel. Philippe laissa soixante-dix-huit actes relatifs aux communes : Pierre reprenant l'œuvre que n'avait pu mener à fin le comte Gui, son prédécesseur, donna plusieurs chartes à la seule ville d'Auxerre et fonda, sinon une commune, au moins, comme on l'a dit, une *communauté* entre ses bourgeois. Avant Philippe-Auguste, l'enceinte de Paris était étroite, démantelée ; il travailla à l'agrandir, à la

consolider. Ainsi fit Pierre pour sa ville d'Auxerre. Jusqu'à lui, cette ville n'était remparée que du côté des terres; la rivière de l'Yonne la défendait seule de l'autre côté. Pierre de Courtenay jugea cette protection insuffisante et fit achever les murailles.

Une autre preuve de sa sollicitude pour Auxerre se trouve dans la remède qu'il fit, en 1188, à la suite d'un désastreux incendie, du droit de mort-morte qu'on avait levé jusqu'alors sur les habitants affranchis des anciennes servitudes; et cela à seules fins d'aider à la reconstruction des quartiers incendiés.

Il n'est pas enfin qu'on ne connaisse l'opiniâtre résistance qu'opposa Philippe-Auguste aux rigueurs cléricales, la saisie opérée par lui en l'année 1200 sur les domaines des évêques d'Orléans et d'Auxerre, son mépris pour l'interdit papal lancé à cette occasion et tant d'autres faits qu'il serait trop long d'énumérer. De même le comte d'Auxerre eut à lutter contre les colères de l'Église, à cette différence que pour Pierre, l'interdit ne partit pas de Rome, mais de la ville même où il séjournait : d'où suivit que pour être plus prochaine, la main qui frappait n'en fut que plus écrasante.

Sans entrer dans le détail de la lutte qui s'éleva entre l'Évêque et le comte d'Auxerre, nous voulons cependant décharger ce dernier du blâme que lui attira sa courageuse fermeté. Le savant auteur des *Mémoires sur la ville d'Auxerre*, trop confiant dans la foi du biographe de l'évêque, n'a pas hésité à représenter le comte Pierre « comme un homme d'un tempérament emporté, chaud et violent, qui ne pourrait s'empêcher de se porter avec impétuosité à des extrémités fâcheuses envers l'évêque et envers les églises. » Loin de partager sur ce point la crédule impartialité de l'abbé Lebeuf, nous rejetons absolument le calomnieux témoignage du biographe, n'invoquant pour cela point d'autre preuve sinon les nombreuses libéralités dont le premier écrivain se plaît à faire honneur à Pierre de Courtenay. Plus de la moitié du Mémoire sur le comte d'Auxerre est consacré à relater les munificences de Pierre vis-à-vis du clergé tant régulier que séculier; voilà, ce nous semble, qui démontre suffisamment que ce seigneur ne se portait point « avec trop d'impétuosité à des extrémités fâcheuses envers les églises. » En ce qui regarde sa conduite à l'égard de l'évêque, il est vrai qu'elle ne fut point d'une excessive modération : mais qui soutiendrait qu'en cette occurrence la modération n'eût pas pris nom *pauillanité*? Hugues de Noyers (ainsi s'appelait l'évêque) était d'une ambition sans seconde, avide d'honneurs et de richesses que nécessitaient, à ses yeux, son faste et sa naissance. C'était un de ces Sybarites de la fortune que la moindre traverse, le plus léger pli de roses importune. Iras-

cible à l'excès, sa volonté s'effarouchait de tout frein, ce frein fût-il même un droit : quoi de surprenant que Pierre, fidèle aux desseins du roi, ait voulu résister, au risque d'être brisé? On n'ignore pas d'ailleurs la fin du différend; s'il arriva que le comte, dans l'ardeur de la lutte, se soit livré à des emportements, il est sûr qu'il les expia amplement par la suite. La pénible humiliation que lui infligea l'évêque sous le nom de réparation est de nature sans contredit à désarmer à elle seule toutes les sévérités.

Tout en ratifiant par ses propres actes la politique intérieure de Philippe, Pierre ne laissa pas de défendre également celle du dehors. Quand le roi de France, par exemple, part pour la croisade (1190), en dépit des embarras d'argent qui le chagrinaient alors, le comte ne songe qu'à s'aller ranger auprès de son royal parent. Quatorze années après, la guerre éclate contre Jean-Sans-Terre. C'était au temps où se développait la rivalité de Pierre et d'Hugues de Noyers. Philippe venait d'enjoindre au comte de se soumettre aux exigences de l'évêque. Bien d'autres, on en conviendra, eussent à sa place cédé à une instinctive indisposition contre Philippe, et par suite refusé de s'associer à son expédition. Tout différemment en agit le comte. Fermant l'oreille au cri de l'amour-propre blessé, il donne satisfaction à son ennemi, et dès le soir de son humiliation, comme s'il craignait qu'un tardif ressentiment ne vint faire dériver la droiture de ses intentions, il monte à cheval et vole rejoindre l'armée en Normandie.

Lorsqu'enfin fut résolue la croisade contre les Albigeois, bien que le roi contre sa promesse, n'y prit aucune part, empêché qu'il était par les « deux lions terribles qu'il avait aux flancs », Jean d'Angleterre et Otton, Pierre n'hésita point à prendre les armes, et le rôle actif qu'il joua dans cette guerre nous va découvrir s'il regretta jamais de s'être rendu aux vœux de son cousin.

III

On n'attend pas que nous tracions un historique complet des événements de la croisade. Nous nous contenterons, nous l'avons dit, d'écrire ce qui nous est parvenu des exploits de Pierre de Courtenay dans le midi. Ainsi réduit, le sujet à vrai dire perdra singulièrement de son importance. Mais la place où nous écrivons nous oblige de restreindre notre cadre. Ce recueil, qu'on ne l'oublie pas, n'est qu'un médaillon où se viennent classer les diverses figures qui intéressent particulièrement notre département : tout au plus nous sommes-nous cru autorisé à encadrer ce médaillon de quelques réflexions générales en manière d'exergue.

En pénétrant sur la terre provençale, c'est sous les murs de Carcas-

sonne que nous rencontrons pour la première fois Pierre de Courtenay. Voici dans quelles circonstances.

Béziers avait été pris par les catholiques. Soixante mille habitants avaient été massacrés sur l'ordre tristement célèbre de l'abbé de Cîteaux : « Tuez les tous ; Dieu saura bien distinguer les siens. » La ville livrée aux flammes n'était plus qu'un amas de cendres. Les croisés songèrent à marcher à de nouvelles vengeances : ils se dirigèrent vers Carcassonne où ils arrivèrent le 1^{er} août de l'année 1209.

Cette ville n'était pas de celles qui dussent se rendre sans coup férir. Entourée de murailles récemment construites par la vigilance du vicomte de Béziers, elle enfermait encore une garnison considérable et composée en partie de soldats éprouvés. De plus, Roger s'était venu mettre à la tête des assiégés. Après sept jours d'assaut les croisés ne s'étaient encore emparés que d'un seul faubourg, et lorsque, le huitième jour, les assiégés se virent contraints d'abandonner le second faubourg, ils voulurent qu'un rempart de feu protégéât leur retraite dans la ville : ce faubourg fut livré aux flammes.

Sur ces entrefaites le roi d'Aragon, suzerain de Roger, voulut essayer de se porter médiateur entre les deux camps. Sa proposition fut acceptée de l'abbé de Cîteaux. Le roi se transporta sans délai dans les murs de Carcassonne et entama des négociations avec son jeune vassal. Vivement touché des avances de Pierre, Roger se répandit en remerciements envers lui, et, pour lui marquer toute l'estime où il le tenait, il s'engagea à consentir aux conditions de paix que lui-même jugerait acceptables ; « sachez pourtant, ajouta-t-il, que n'était ce peuple de femmes et d'enfants que la faim décime chaque jour, ni moi ni mes gens ne nous rendrions jamais au légat. » Instruit des extrémités où était réduit Roger, l'abbé de Cîteaux rejeta, à part lui, toute idée de pacification ; mais de peur de s'aliéner le roi d'Aragon, en rompant ouvertement avec la médiation négociée, Arnaud jugea prudent de marcher en apparence dans la même voie, se réservant d'imposer à Roger des conditions qu'il n'accepterait sûrement point. Il lui fit répondre en effet qu'il consentait à le laisser sortir de la ville, mais avec douze de ses compagnons seulement ; que, pour les autres assiégés, il les traiterait selon son bon plaisir. Ces ouvertures eurent l'effet qu'en attendait le légat. — « Plutôt que d'accepter une pareille condition, s'écria Roger, je me laisserai écorcher vif. » Cette réponse aussi bien trouva de l'écho dans l'âme du médiateur. Pierre d'Aragon, après l'avoir entendue, s'adressant aux assiégés : « Vous savez, leur dit-il ce qui vous est réservé : ne pensez donc plus qu'à vous défendre et rappelez-vous que le courage est toujours couronné. »

L'attaque recommença dès le lendemain. Renouvelée pendant plusieurs

jours, le même insuccès la suivit sans relâche; tellement qu'au bout de quinze jours les assiégeants furent forcés de se retirer. Ce revers jeta le découragement dans l'esprit des soldats. Arnaud s'en alarma, et par crainte d'une désertion, il se résigna à composer avec l'ennemi. Il dépêcha à cet effet un gentilhomme auprès de Roger, pour qu'il vienne parlementer dans le camp des Croisés. Celui-ci, épouvanté par les malheurs qui menaçaient les siens (l'eau, par suite de l'extrême chaleur, commençait à manquer dans les citernes), accueillit favorablement ces ouvertures et, sur l'assurance qu'on le ramènerait sain et sauf dans Carcassonne, consentit à suivre le messenger dans le camp ennemi. Mais là l'attendait un piège que sa bonne foi lui empêcha de suspecter. Une fois parvenu au milieu des Croisés, Roger fut désarmé et retenu comme prisonnier; quelque temps après, on l'empoisonna.

D'après le manuscrit en langue provençale, sur la guerre des Albigeois, c'est dans le pavillon du comte Pierre de Courtenay que s'était rendu Roger. Il nous faut donc induire, quoi que nous en ayions, que le comte avait trempé dans l'odieux complot tramé contre Roger. A coup sûr, une telle action n'était point de celles que comportât la nature de Pierre; mais, ce qu'eût repoussé avec dégoût le seigneur d'Auxerre, le Croisé y donna les mains.

IV.

Le but où tendait Arnaud, en arrêtant Roger, ne fut qu'à demi atteint. Se défaire du vicomte ne lui suffisait pas, il voulait encore (comme il le prouva de reste quelques jours plus tard en faisant brûler les hérétiques que ses coureurs avaient arrêtés dans les campagnes), il voulait, disons-nous, intimider l'hérésie par le massacre en masse des habitants de Carcassonne. Mais, avertis par les embûches dressées à leur vicomte de ce qui les attendait eux-mêmes, et désespérant de se défendre sans lui, les habitants prirent le parti de se soustraire par la fuite à leurs bourreaux. Dans l'enceinte même de Carcassonne débouchait un souterrain de trois lieues de long, par où l'on gagnait les tours de Cabardes. Les assiégés en connaissaient l'issue; ils s'échappèrent pendant la nuit.

Dès le lendemain, les Croisés entrèrent dans la ville. Sevrés de sang, ils voulurent au moins se gorger de richesses: ils coururent aussitôt dans le palais du vicomte, dans les demeures les plus somptueuses de la ville, s'emparant de tous les objets qui flattaient leur convoitise. Mais dans le temps qu'ils s'apprétaient à partager le butin pillé, les hérauts se répandent tout à coup dans la ville, criant: Vite, au pardon! l'abbé de Cîteaux va parler. Aussitôt, tous les soldats s'empressent autour d'un balcon où se tenait le légat, alors lui: « Barons, s'écrie-t-il, je vous défends à tous,

de la part de Dieu, de retenir du butin de la ville chose qui vaille un charbon ; autrement, vous seriez excommuniés et maudits par nous. Nous allons remettre le tout à un puissant baron qui maintiendra le pays dans la grâce de Dieu, afin que ces félons d'hérétiques ne le reprennent jamais. » — Et tous les assistants d'applaudir aux desseins du légat. Ce que voyant, Arnaud se tourne vers Pierre de Courtenay, et lui propose d'être le chef de la Croisade. Mais le comte, soit remords de la trahison de Roger, soit seulement modestie, décline l'honneur qui lui est offert. Après d'autres refus, le titre de *chef de la Croisade* est enfin conféré à Simon, comte de Montfort.

V.

Pierre de Courtenay revint en France vers la fin de l'année 1209. La preuve en est dans l'hospitalité brillante qu'il donne vers cette époque à Raymond de Toulouse, allant implorer son pardon aux pieds du pape (1). Il ne paraît pas que le comte retourna en Provence dans l'année qui suivit. Aucun chroniqueur ne mentionne sa présence pendant ce temps, et nous trouvons par contre que, dans cette année 1210, il concéda quatre-vingts arpents de bois aux religieux de Saint-Marien, les chargeant de faire l'anniversaire d'Agnès, sa première femme. Mais, l'année d'après, l'évêque de Toulouse était allé lui-même prêcher la Croisade en France. Le langage fanatique de l'ancien troubadour avait ranimé le zèle des seigneurs du Nord. A force de déborder, le fiel qui emplissait son âme s'était glissé dans celles des barons. En un instant, le Nord reprit les armes, et, le 10 mars, une armée considérable venait camper dans les environs de Carcassonne, commandée par Pierre de Courtenay et Robert, son frère.

L'arrivée de cette armée eut pour premier résultat de rompre la captivité d'un Croisé pris deux années avant dans un engagement particulier. Ce prisonnier était don Bouchard, l'un des principaux chevaliers qui composaient la première expédition, et gouverneur de Saissac en lieutenance de Simon de Montfort. Don Bouchard ayant un jour, à la tête d'une poignée d'hommes, hasardé une téméraire attaque contre Pierre Roger, seigneur de Cabaret, les agresseurs avaient été repoussés, et leur chef était resté aux mains de Pierre qui, depuis là, le retenait dans son château. — Or, il arriva qu'ayant appris que les troupes de Pierre de Courtenay se développaient du côté de son domaine, le seigneur de Cabaret, se voyant

(1) Qui pourra comprendre l'itinéraire de Raymond, se rendant en Italie, qu'il l'explique. Si l'on en croit le chroniqueur, le comte serait passé par la Bourgogne et par la Champagne. C'est apparemment de ce voyage que naquit le proverbe : *Tout chemin mène à Rome.*

hors d'état de résister, jugea prudent, par crainte de représailles, de gagner l'ennemi en rendant la liberté à son prisonnier. C'est ainsi que don Bouchard put aller rejoindre Simon de Montfort, non pas toutefois sans s'être préalablement engagé à faire respecter Pierre Roger, quand arriverait « la fin de la guerre. »

VI.

De Carcassonne l'armée marcha sur Lavaur. Pierre de Courtenay l'y suivit, ou, plus justement, l'y vint rejoindre quelque temps après l'ouverture du siège ; car il paraît qu'en quittant Cabaret, le comte s'était détaché du corps d'expédition pour se jeter à la poursuite du comte de Foix qui venait de relever la tête. Voici comme l'épisode est raconté dans le manuscrit provençal : « Les vilains du pays, lorsqu'ils virent le comte de Foix en armes, allèrent tous à son aide et tous y gagnèrent force beaux deniers ; mais avant que les Croisés ne partent ils l'auront chèrement payé. Un damoiseau s'échappe qui s'en va au camp conter l'événement. Quand les Français l'entendent, ils en étouffent de rage tout vivants. Il en monte à cheval plus de quatorze mille, et tant que le jour dure, ils ne cessent de chevaucher. Mais le comte de Foix n'a pas perdu le temps en délais ; chacun des siens pense à se retirer au plus vite, et ils s'en vont passer la nuit à Mont-Guiscar. Du butin qu'ils ont fait, ils peuvent bien se divertir pendant trois mois et quinze jours, ou une année. — Les barons des Croisés ne pouvant les joindre, battent en retraite ; ils reviennent à Lantar à l'heure de la couchée, et les autres cavaliers, quand ils apprirent la nouvelle, en eurent tous grande frayeur. — Le comte d'Auxerre et les autres n'ayant pu faire plus, sont revenus à Lavaur où est leur camp. »

Le retour de Pierre de Courtenay était impatientement attendu. Les assiégeants manquaient de troupes pour envelopper entièrement Lavaur. Celles-là même qui l'entouraient étaient fractionnées en deux parts et d'une façon si désavantageuse qu'au besoin les deux ailes n'auraient pu se porter secours. A l'arrivée de Pierre et de ses compagnons, les choses se rétablirent. Par ses soins, un pont fut jeté sur l'Agoût : l'armée catholique passa la rivière, et, restreignant ainsi le cercle de campement, les assiégeants purent former une ceinture ininterrompue autour de la place.

VII.

Avant de quitter Pierre de Courtenay, un dernier fait me reste à consigner ; je veux parler des instances tentées par le comte auprès de Raymond VI, son parent, pour le ramener à l'orthodoxie. Par cette fatale indécision de caractère qui, plus que tout le reste, conspira sa ruine, le comte de Toulouse refusait de se prononcer ouvertement. Cette neutra-

lité apparente ne manquait pas cependant d'inquiéter les Croisés : on l'accusait de faire passer des vivres et des armes dans Lavar. Impatienté de cette conduite équivoque, Pierre de Courtenay prit le temps que Raymond était venu visiter son armée pour l'aller solliciter de traiter avec les Croisés ; par malheur, Simon de Montfort ne voulut rien entendre aux conditions de paix que lui proposa le comte de Toulouse. Cependant, quoique peu propice aux désirs de Pierre, l'entrevue n'en eut pas moins ce digne couronnement, de rappeler l'un à la voix de la nature, l'autre à celle de l'honneur. Le comte d'Auxerre montra par là que les spectacles atroces dont il avait été témoin et peut-être acteur, ne l'avaient point totalement endurci, que l'armure du Croisé avait pu ralentir mais non pas étouffer les battements de cœur de l'homme. Raymond, de son côté, sut comprendre que la faiblesse était parfois un crime, et qu'en ce moment sa place ne pouvait être qu'à la tête de ce peuple qui l'aimait comme un père, et qui, depuis trois années, le lui prouvait en se faisant massacrer pour lui.

CONCLUSION.

Ce fut là la dernière campagne de Pierre de Courtenay chez les Albigeois. A partir de cette époque, jusqu'en 1216, le comte fut occupé soit à guerroyer pour la cause du roi de France, soit à régir son propre comté. Dans l'année 1216, Henri de Hainaut, empereur de Constantinople, étant venu à mourir, Pierre fut nommé à sa place par les seigneurs français maîtres de la capitale. Mais le sort s'opposa à sa fortune. Pierre se mit en route avec sa famille et quelques chevaliers fidèles. Après différents embarras survenus dans le voyage, l'empereur se vit détrousser de son sceptre dans une misérable embuscade. Parti pour occuper un trône, il ne sut conquérir qu'un cachot.

Quant à l'issue de la guerre des Albigeois, quelques lignes nous suffiront pour la résumer. Cette guerre dura douze années. Commencée en 1207, le traité de Paris la vint clore en l'an 1229. On sait quelle révolution politique opéra ce traité. Par lui, le marquisat de Provence passait au pouvoir du pape, le roi de France entra en possession des diocèses de Narbonne, d'Agde, de Béziers, de Carcassonne, de Vélau, du Gévaudan, etc., etc.... Avec le temps, les villes municipales perdirent également leur indépendance constitutive. La langue languedocienne s'altéra en un patois inintelligible, et fut remplacée par le français wallon. Encore un jour, la civilisation méridionale disparaîtra sous l'influence de l'invasion du Nord, et la nationalité française se constituera dans son indissoluble unité.

Pour ce qui est de la question religieuse, l'Eglise se croyait sur ce point

complètement victorieux. Le tribunal inquisitorial établi par le concile de Toulouse n'était, à bien prendre, qu'une rigueur de luxe ; depuis longtemps les Albigeois avaient disparu, à preuve que, pour justifier cette mesure du concile, il fallut enterrer des hérétiques morts depuis longtemps et traîner leurs cadavres sur des chais.

Mais de même qu'hérésie reprenait de nouvelles forces en touchant terre, ainsi l'hérésie devait ressentir sous le coup des persécutions. Chassée de France, elle s'en alla réfugier en Angleterre, en Bohême où elle s'établit de puissants presbytères. Après Pierre lehard, le dernier des hérétiques, comme l'on dit, vint Jean Huss ; après Jean Huss, Wiclef, puis Nicolas de Prague, puis enfin Luther.

Charles MOISET.